



Métropole
du Grand Paris

COLLECTIVITÉ HÔTE



L'AMBITION OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

DE LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS

Avril 2024

Édito



Patrick OLLIER
Ancien Ministre,
Président de la Métropole
du Grand Paris,
Maire de Rueil-Malmaison



Quentin GESELL
Vice-Président délégué
au développement
sportif de la Métropole
du Grand Paris,
Maire de Dugny

La Métropole du Grand Paris à l'heure des Jeux !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP) sont une expérience unique pour les Français et plus particulièrement les habitants de la Métropole. C'est une immense fierté pour la Métropole du Grand Paris, désignée collectivité hôte cheffe de file, d'accueillir de nombreux sites de compétition et centres de préparation aux Jeux.

La Métropole du Grand Paris se mobilise fortement en portant de nombreuses actions, qu'il s'agisse de soutien aux projets déployés sur le périmètre métropolitain, de la construction du Centre Aquatique Olympique, de l'Olympiade Culturelle, de festivités ou d'investissements en faveur de nombreux équipements et infrastructures nécessaires aux Jeux de Paris 2024. Les Jeux constituent ainsi un formidable levier d'attractivité mais aussi de transformation pour nos 131 communes dont pourront bénéficier les Métropolitains pendant et après les Jeux de Paris 2024 !



Le soutien de la Métropole

147 M€

pour porter des projets de construction ou de rénovation d'infrastructures et d'équipements.

15 M€

pour soutenir l'organisation des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

20 M€

pour porter des projets culturels, sportifs, festifs...

6 piscines et 2 bassins de réemploi

en construction ou en rénovation soutenues par la Métropole, sites d'entraînement pendant les Jeux et accessibles pour tous les Métropolitains en héritage.

1 Centre Aquatique Olympique (CAO) avec :

5 000 places assises

au CAO pendant les Jeux dans des tribunes de type Arena « en fer à cheval » afin de vivre une expérience spectateur unique.

1 franchissement de 100 m de longueur et 20 m de large entre le CAO et le Stade de France.

1 bassin de 70 m

permettant de multiples configurations de bassins, accueillant le plongeon, la natation artistique et les qualifications du water-polo.

3 bassins dont un bassin de plongeon, un bassin d'apprentissage de 25 m et un bassin aqualudique.

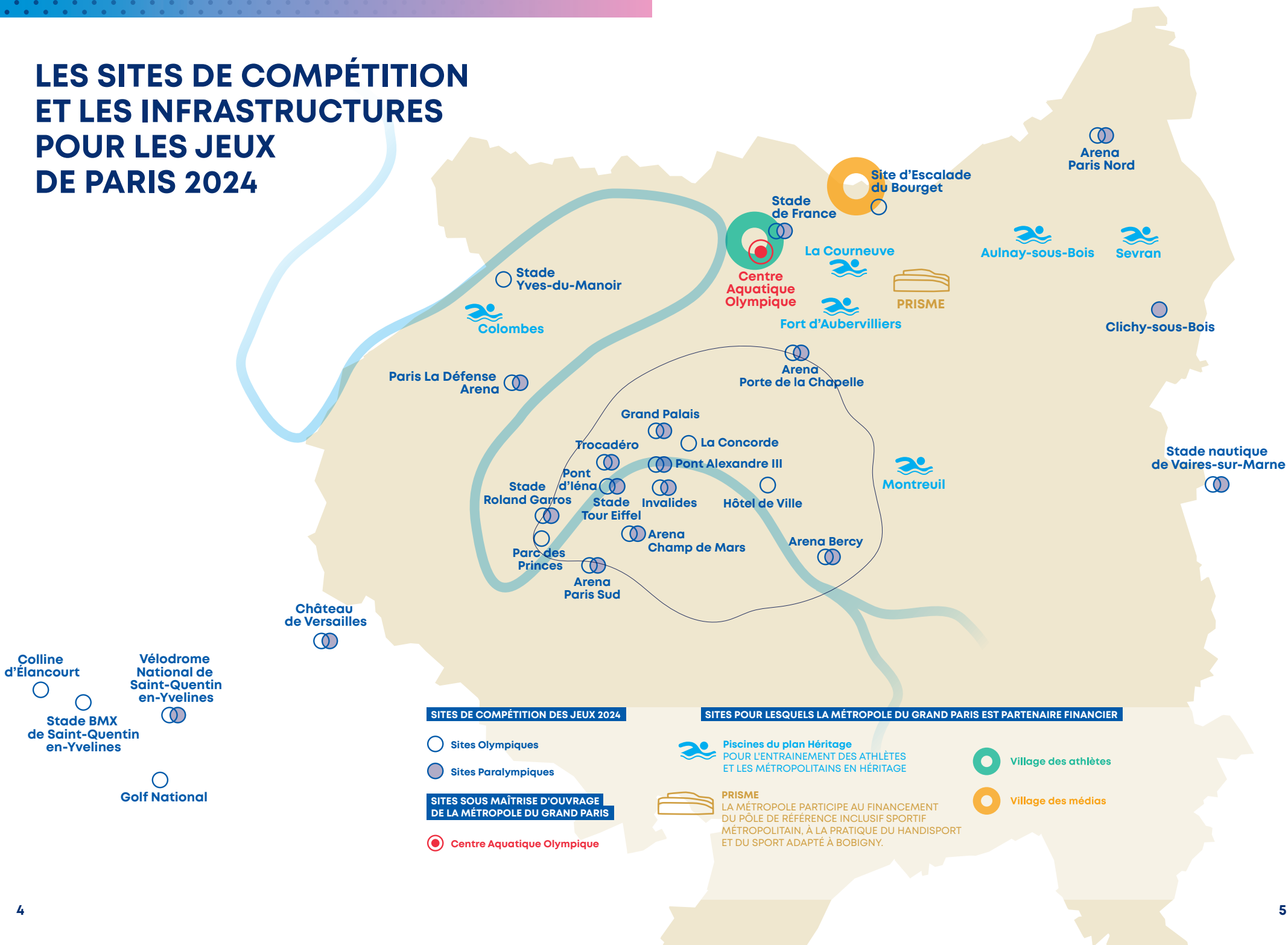
400 000 €

attribués par la Métropole dans le cadre d'« Impact 2024 – Fonds de Dotation Paris 2024 » pour 32 projets associatifs qui favorisent la pratique du sport et l'utilisent comme vecteur d'inclusion, d'égalité des chances et de parité.

32 000 billets

au profit des jeunes Métropolitains pour accéder aux compétitions et cérémonies.

LES SITES DE COMPÉTITION ET LES INFRASTRUCTURES POUR LES JEUX DE PARIS 2024



CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES INNOVANTES POUR LES JEUX ET POUR LES MÉTROPOLITAINS EN HÉRITAGE

Les Jeux de Paris 2024 vont permettre de transformer l'espace métropolitain pour contribuer à une Métropole plus résiliente, plus équilibrée et plus attractive

Des aménagements de grande ampleur, pilotés ou accompagnés par la Métropole du Grand Paris, vont ainsi améliorer le cadre de vie des habitants en développant de nouveaux quartiers qui seront exemplaires en matière de transition énergétique. La Métropole est notamment maître d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique et de son franchissement.

« 147 millions d'euros sont consacrés par la Métropole du Grand Paris aux équipements et infrastructures construits pour les Jeux de Paris 2024 et dont les Métropolitains pourront bénéficier en héritage. »

Le Centre Aquatique Olympique (CAO) à Saint-Denis

Le CAO, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, constitue le plus grand équipement sportif pérenne construit spécifiquement pour les Jeux de Paris 2024. Il résume à lui seul toutes les ambitions de la Métropole en matière d'aménagement urbain, d'exemplarité environnementale, d'excellence sportive, d'accessibilité universelle et d'héritage. L'originalité de son architecture, son positionnement face au Stade de France et son intégration dans le territoire

en phase héritage témoignent de la volonté de faire de cet espace un nouveau lieu de vie et à la hauteur des enjeux et des défis à relever pour l'avenir. En phase olympique, le CAO accueillera les épreuves de qualification de water-polo et les épreuves de plongeon et de natation artistique. Après les Jeux, il deviendra un lieu multifonctionnel et de pratique du sport accessible à tous ainsi qu'un lieu d'accueil des compétitions nationales et internationales.

La ZAC Plaine Saulnier

La Métropole, maître d'ouvrage de la ZAC Plaine Saulnier, réalise des travaux d'aménagement de plateformes (notamment déploiement de réseaux, réalisation de voirie et revêtements, végétalisation) permettant l'accueil pendant les Jeux de l'ensemble des spectateurs et athlètes, d'une zone d'échauffement aux sports de lancers et de plusieurs aires dédiées aux médias et à la logistique de Paris 2024. Après les Jeux, la ZAC Plaine Saulnier accueillera des logements, bureaux, activités mixtes ainsi qu'un groupe scolaire et un parc urbain arboré de 1,5 hectare.

Le franchissement piéton

Une rue «suspendue» de 100 mètres de long entre le CAO et le Stade de France a également été construite sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris pour relier la ZAC Plaine Saulnier et le quartier du Stade de France. Le franchissement piéton est un élément clé du futur axe est-ouest du quartier Saulnier et contribuera à la résorption de la coupure urbaine formée par l'A1.



Les autres grands investissements de la Métropole du Grand Paris

Les travaux nécessaires au Village des Athlètes et à la zone des médias

La Métropole du Grand Paris finance dans ce cadre :

- l'enfouissement de lignes à très haute tension à Villeneuve-la-Garenne ;
- le franchissement de Dugny/Le Bourget au-dessus de l'A1 reliant les deux parties de la ZAC du Cluster des Médias entre Dugny et Le Bourget ;
- le franchissement de Saint-Denis/Île-Saint-Denis reliant deux parties du Village des Athlètes ;
- le franchissement urbain Pleyel.

Le Plan Piscine Héritage 2024

La Métropole soutient la construction ou la rénovation de 6 piscines (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Colombes, La Courneuve, Montreuil, Sevran) et de 2 bassins de réemploi (Bagnolet et Sevran), qui seront des piscines d'entraînement durant les Jeux et accessibles aux Métropolitains après les Jeux.

Le PRISME, héritage inclusif des Jeux de Paris 2024

La Métropole participe au financement du PRISME (Pôle de Référence Inclusif Sportif Métropolitain), équipement sportif dédié à la pratique handisport et sport adapté à Bobigny. Il sera site d'entraînement pour les Jeux Paralympiques.

Le développement du stationnement vélo

La Métropole participe au déploiement d'offres de stationnement cyclable sur son périmètre, en apportant un soutien financier à travers un budget de 2,5 M d'€.

La logistique urbaine

Dans une démarche concertée et collaborative réunissant pouvoirs publics et fédérations professionnelles, la Métropole du Grand Paris, LUD+, le Club Logistique en Or-Union TLF et la Ville de Paris ont lancé le groupe de travail « La logistique du quotidien pendant les Jeux de Paris 2024 ». Son objectif est de garantir la qualité de vie et de service pour les habitants ainsi que la vitalité économique du périmètre métropolitain durant la période des Jeux.

DÉPLOYER DES ACTIONS CULTURELLES POUR FAIRE VIVRE LES JEUX À TOUS LES MÉTROPOLITAINS



Un programme ambitieux pour l'Olympiade culturelle de la Métropole du Grand Paris

Mallette pédagogique « Jeux, Art et Sport »

La Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais et le Musée National du Sport ont créé une mallette ludique et pédagogique dénommée « Jeux, Art et Sport ». Destinées aux élèves des écoles élémentaires, ces mallettes permettront aux enfants de découvrir, en s'amusant, les valeurs de l'Olympisme (histoire et société, sport et santé, représentation des sports dans l'art...).

Exposition « Empreintes – 1924/2024, cent ans d'héritage olympique »

Construite sur la base de photographies inédites issues des archives du Comité National Olympique et Sportif Français, complétées d'un apport historique et culturel du Musée National du Sport, l'exposition se déploiera sous un grand format dans un lieu central à Paris et sera déclinée en format plus réduit dans les communes métropolitaines qui ont souhaité l'accueillir.

« Saison Olympique » au Musée d'Orsay

La Métropole du Grand Paris a souhaité contribuer à la programmation « Saison Olympique » de l'Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie. Ainsi, une programmation ambitieuse de spectacles vivants autour des sports urbains se tiendra tout au long de l'année, à l'image du breaking, nouvelle discipline olympique.

Un parcours muséal sur le thème de l'art et du sport à Orsay est également prévu. Ce partenariat, qui a vocation à perdurer en héritage, permettra aux Métropolitains de profiter de moments privilégiés.

La Métropolitaine, rendez-vous international d'art contemporain de la Métropole du Grand Paris

Du 4 mai au 15 septembre 2024 se déroulera *La Métropolitaine, Rendez-vous international d'art contemporain de la Métropole du Grand Paris*, coorganisée avec TRAM, réseau de lieux d'art contemporain. Cette manifestation gratuite impliquera 13 lieux d'art répartis sur

tout le territoire métropolitain. Elle cultivera la porosité entre les arts visuels et valorisera leur diversité, tout en proposant une programmation protéiforme (expositions, installations, conférences, performances, etc.). Dans toute la Métropole, ce sont plus de 50 structures partenaires associées à la programmation (lycées, collèges, associations sportives, centres d'art...). En parallèle, un projet commun, inédit, est imaginé et co-conçu par l'ensemble des directions artistiques : Maxime Rossi est l'artiste retenu pour ce projet original, créant un lien entre les projets artistiques portés par les 13 lieux d'art participants. Par ailleurs, une grande diversité de dispositifs de médiation sont prévus, avec une attention particulière portée aux scolaires. *La Métropolitaine* fera partie de l'héritage des Jeux au bénéfice des habitants : elle deviendra récurrente sur le territoire sous forme de triennale ou quadriennale.

BARTABAS avec le Cadre Noir de Saumur et l'Académie Équestre de Versailles, « Noces de crins » Création 2024

La Métropole du Grand Paris s'associe à La Villette pour présenter le spectacle « Noces de crins » créé par Bartabas qui met en scène pour la première fois dans la Grande Halle l'Académie Équestre de Versailles et le Cadre Noir de Saumur. Ce ballet

équestre mettra à l'honneur en juin prochain l'équitation de tradition française pour une rencontre inédite de la culture et du sport. Vingt-cinq cavaliers et cavalières et une quarantaine de chevaux seront réunis pour un spectacle conjuguant tradition et modernité, rigueur et émotion. Ce partenariat a vocation à faire participer les jeunes Métropolitains à des moments privilégiés.

Installation du pavillon de Chartier-Dalix dans la ZAC Plaine Saulnier

Le pavillon de la Métropole du Grand Paris produit par Chartier-Dalix, pour la Biennale d'Architecture de Versailles de 2022, sera installé dans la ZAC Plaine Saulnier pendant les Jeux sur le cheminement des spectateurs vers le CAO. Il sera ensuite repositionné dans le parc de la ZAC Plaine Saulnier en phase héritage. Ce pavillon constitue la première expérience mondiale d'un bâtiment reposant sur une paroi biodiversitaire.

Livres héritage sur le Centre Aquatique Olympique

Un livre héritage sur le CAO, produit par les Editions Flammarion et sera disponible en librairie en décembre 2024. Il permettra de mettre en lumière ce lieu unique en raison notamment de son architecture et de sa faible empreinte environnementale. L'ouvrage racontera également la vie de cet équipement durant les Jeux et son utilisation en phase héritage. Une version destinée aux jeunes enfants sera disponible en librairie en juillet 2024 avec pour objectif majeur d'assurer la promotion de la nage.



FAIRE VIVRE LES JEUX DANS L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

Des actions d'envergure pour faire vivre les Jeux dans l'ensemble des communes de la Métropole et promouvoir la pratique sportive

Pour contribuer à maximiser l'impact positif des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Métropole du Grand Paris conduit des projets visant plus particulièrement à inviter les Métropolitains à cette fête collective, leur faire découvrir un vaste ensemble de disciplines et développer la pratique sportive des jeunes dans la Métropole du Grand Paris.

« Impact 2024 »



La Métropole soutient, dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 » lancé par le Fonds de Dotation Paris 2024, des projets qui favorisent la pratique du sport et l'utilisent comme vecteur d'inclusion, d'égalité des chances et de parité.

Impact 2024 a l'ambition de soutenir et de renforcer le rôle social du sport à travers différents appels à projets, pour soutenir les projets d'intérêt général qui utilisent l'activité physique et sportive comme outil d'impact social. Déjà 32 projets ont été soutenus par la Métropole depuis 2022 pour un total de 400 000 €.

La billetterie

La Métropole met en place un programme de billetterie visant à permettre aux jeunes Métropolitains d'accéder aux épreuves Olympiques et Paralympiques ainsi qu'aux cérémonies. La Métropole propose aux 131 communes 32 000 billets.

« Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune de la Métropole du Grand Paris »

Pour contribuer à la réussite locale des Jeux de Paris 2024 et faire en sorte que chaque Métropolitain puisse y prendre part, la Métropole du Grand Paris a lancé son appel à manifestation d'intérêt « Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune de la Métropole du Grand Paris » qui vise à soutenir et promouvoir un ensemble d'événements et d'animations proposés par les communes métropolitaines, dans les centres-villes et en bord de cours d'eau.



Exemple d'activité nautique proposée dans le cadre de l'AMI «Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune de la Métropole du Grand Paris»

Les sites de célébration

Les sites de célébration sont destinés à faire vivre les Jeux en dehors des sites de compétition. Ils pourront accueillir des milliers de personnes pour partager les retransmissions sportives, des temps culturels, festifs, profiter de démonstrations sportives, rencontrer des champions... Ces sites seront aux couleurs des Jeux et la programmation sera établie en concertation avec les collectivités. La Métropole accompagnera plusieurs sites de célébration pour que le plus grand nombre de Métropolitains puisse en profiter.

La Métropole du Grand Paris, partenaire des grands événements, des fédérations et des associations sportives, notamment :



• Le GIP « France 2023 » à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby qui a eu lieu du 8 septembre au 28 octobre 2023 en France.

• La Ligue régionale Île-de-France de Rugby et l'association du Stade Français Paris pour promouvoir la pratique du rugby chez les jeunes.

• La Fédération Française de Natation (FFN) pour promouvoir la pratique sportive et le Test Event qui aura lieu au CAO. Le pôle Plongeon de la FFN s'installera dans le CAO à l'issue des Jeux.

• La Fédération Française de BasketBall (FFBB), notamment pour accompagner le développement du basket 3x3.

• La Fédération Française d'Aviron (FFA) pour la rénovation de la base nautique handisport à Nogent-sur-Marne.




Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS – Tél. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr

mission.olympique@metropolegrandparis.fr



Crédits photo © **Nicolas Grosmond** – **CAO** – **SaintDenis** (Page 1, 2, 3, 7);
© **Métropole du Grand Paris** (Page 8, 9, 11); © **iStock** (Page 10)
Conception  **agence Giboulées**
Avril 2024